



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
 CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
 CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

12 AOÛT 1986

1229

DEPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
 DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

VIIIe Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du mouvement
 des non-alignés à Harare (26 août au 6 septembre 1986)
 Composition de la délégation suisse

Au Conseil fédéral

Vu la proposition du DFAE du 15 juillet 1986

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé :

1. La Suisse participera à titre d'"invité" au VIIIe Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du mouvement des non-alignés, qui aura lieu à Harare du 26 août au 6 septembre 1986. La délégation suisse sera conduite par l'Ambassadeur Franz Muheim, Directeur de la Direction des organisations internationales du DFAE, et comprendra l'Ambassadeur Alfred Rüegg, Chef de la Division politique II du DFAE, Monsieur Peter Troendle, Ambassadeur de Suisse au Zimbabwe, Monsieur Jean-Marc Boulgaris, Ministre à la Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies à New York.
2. L'indemnité journalière est fixée d'entente avec l'Office fédéral du personnel.

Pour extrait conforme,
 Le Secrétaire :

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
Nr.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	6	-
		EDI		
		EJPD		
		EMD		
X		EFD	7	-
X		EVD	5	-
		EVED		
		BK		
X		EFK	2	-
X		Fin.Del.	2	-





EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

o.191.20

3003 Berne, le 15 juillet 1986

Au Conseil fédéral

VIIIe Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Mouvement
des pays non-alignés à Harare (26 août au 6 septembre 1986);
Composition de la délégation suisse

Le VIIIe Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays
non-alignés se réunira à Harare du 26 août au 6 septembre 1986.
La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, qui aura
lieu du 1er au 6 septembre, sera précédée d'une réunion des
hauts fonctionnaires (les 26 et 27 août) et d'une Conférence
des Ministres des affaires étrangères (les 28 et 29 août).

Avec l'Autriche, la Finlande et la Suède, la Suisse dispose aux
conférences et réunions des pays non-alignés du statut d'"invité".
Depuis le Sommet de Colombo en 1976, nous avons toujours
envoyé des délégations de Berne aux conférences au sommet ainsi
qu'aux conférences des Ministres des affaires étrangères et, en
1985 et en 1986, également aux deux réunions du Bureau de
coordination du Mouvement.

Les réunions des non-alignés présentent pour la Suisse un grand
intérêt, car elles constituent pour nous un véritable laboratoire
d'analyse de l'état de certains grands problèmes internationaux
et nous donnent en outre l'occasion d'évoquer avec de nombreux
représentants de pays en développement, le plus souvent de rang

Pierre Aubert

ministériel, un certain nombre de sujets qui sont importants pour nous. Notre présence dans ce forum est d'autant plus utile et précieuse pour nous que la Suisse n'appartient pas au Nations Unies.

Au cours de ce VIII^e Sommet, les non-alignés procéderont à un examen général et à une évaluation de la situation internationale et des foyers de tension actuels. Les travaux du Sommet porteront également sur l'examen de la situation économique mondiale dans la perspective des prochaines négociations économiques et financières.

Ces travaux se dérouleront au sein de la plénière et de deux Commissions, l'une consacrée aux questions politiques, l'autre aux questions économiques.

A Harare, la Délégation suisse suivra, comme à l'accoutumée, les travaux des Commissions de la Conférence. Elle saisira en outre l'occasion pour avoir un certain nombre d'échanges de vues bilatéraux avec les représentants de pays en développement. Le Chef de la délégation suisse abordera plus particulièrement les sujets suivants :

- Les problèmes se posant en relation avec la préparation de la XXVe Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se tiendra du 23 au 31 octobre 1986 à Genève. Un bon déroulement de cette Conférence, organisée par la Croix-Rouge suisse, revêt pour nous une grande importance.
- La situation à l'UNESCO, qui en dépit des progrès réalisés lors de la Conférence générale de Sofia, continue de se dégrader. A ce propos, il y aurait lieu de sonder nos interlocuteurs du tiers monde au sujet de l'attitude que leur pays entend adopter en vue de la succession du Directeur général, M. M'Bow, dont le mandat arrive à échéance à la fin de l'année prochaine.

- 3 -

- En ce qui concerne les questions économiques, notre présence à Harare nous permettra d'observer sur place l'élaboration de la position collective des pays en développement. Trois sujets seront plus particulièrement abordés par notre délégation :

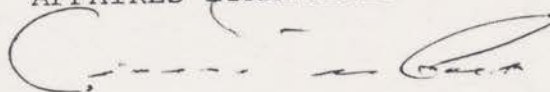
- . l'effort que l'Inde et la Yougoslavie pourraient faire pour réunir sous leur bannière les pays non-alignés en vue de la Conférence ministérielle du GATT qui se tiendra à la mi-septembre,
- . les discussions des non-alignés au sujet des réunions d'automne des Institutions de Bretton-Woods et de la CNUCED VII,
- . la constitution éventuelle d'un Comité permanent et restreint de 25 pays non-alignés et en développement.

Nous vous proposons que la délégation suisse soit quelque peu réduite par rapport aux dernières réunions des non-alignés. Elle serait présidée par l'Ambassadeur Muheim, Directeur de la Direction des organisations internationales, accompagné du Chef de la division politique II et d'un membre de notre Mission d'observation auprès des Nations Unies, à New York, qui suivra plus particulièrement les questions économiques. Notre Ambassadeur sur place figurera, comme de coutume, également dans la délégation.

L'Administration fédérale des finances a été consultée et n'a pas émis d'objection.

Vu ce qui précède, nous vous proposons d'adopter la décision ci-jointe.

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES



Pierre Aubert

VIIIe Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du mouvement
 des non-alignés à Harare (26 août au 6 septembre 1986)
 Composition de la délégation suisse

Vu la proposition du DFAE du 15 juillet 1986

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé :

1. La Suisse participera à titre d'"invité" au VIIIe Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du mouvement des non-alignés, qui aura lieu à Harare du 26 août au 6 septembre 1986. La délégation suisse sera conduite par l'Ambassadeur Franz Muheim, Directeur de la Direction des organisations internationales du DFAE, et comprendra l'Ambassadeur Alfred Rüegg, Chef de la Division politique II du DFAE, Monsieur Peter Troendle, Ambassadeur de Suisse au Zimbabwe, Monsieur Jean-Marc Boulgaris, Ministre à la Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies à New York.

